

Inventaire du PATRIMOINE **LE RAPPORT**

Parc naturel régional du Gâtinais français - 2018

Commune de **SAINT-SAUVEUR-SUR-ÉCOLE**



Une autre vie s'invente ici

Etat des lieux du patrimoine bâti de Saint-Sauveur-sur-Ecole



Mot du Président

Le patrimoine bâti du Gâtinais français est remarquable. Il se compose de nombreux châteaux, édifices religieux et maisons de villégiatures. A cela s'ajoute le patrimoine bâti rural. Moins connus, moins protégés, ces édifices ruraux constituent pourtant une richesse patrimoniale évidente pour notre territoire.

Ce patrimoine rural caractérisé par sa diversité (puits, fermes, fours à chaux, séchoirs à plante, maisons rurales, pigeonniers, maisons de vigneron, mares maçonnées...) contribue à affirmer l'identité du territoire. Il témoigne de l'histoire locale, des savoir-faire et des modes de vie. En faisant appel aux matériaux locaux et à leurs techniques de mise en œuvre traditionnelles, ce patrimoine bâti s'intègre harmonieusement au cadre de vie du Gâtinais français.

Il peut également être un formidable support de développement local en renforçant l'attractivité touristique du territoire. En effet, l'évolution des attentes des touristes vers des choix d'activités tournées vers la découverte des patrimoines, ouvre des possibilités intéressantes pour imaginer leur mise en valeur.

Pour le protéger et le valoriser, il est primordial de le connaître. En ce sens, le Parc naturel régional du Gâtinais français lance en collaboration avec les Communes une vaste opération d'inventaire du patrimoine bâti du territoire.

Il permet de le recenser, de l'étudier et de le faire connaître. Il vise ainsi à améliorer les connaissances du bâti rural, à sensibiliser les Communes et les habitants à la richesse de leur patrimoine, à identifier les éléments patrimoniaux susceptibles d'être protégés.

En effet, l'évolution des modes de vie a souvent des conséquences sur la préservation des constructions rurales, rendant l'étude de ce patrimoine d'autant plus importante. Mieux connaître les usages, les matériaux du bâti et ses liens avec le territoire, permet de proposer des solutions favorisant sa préservation et son évolution tout en respectant son authenticité.

Les connaissances acquises dans le cadre de cet inventaire ne trouveront leur complète justification qu'en étant à l'origine d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation du patrimoine bâti rural. Les élus, les associations et les habitants de Saint-Sauveur-sur-Ecole, dispose désormais d'un outil leur permettant de mieux comprendre leur commune et d'imaginer des actions en faveur de la préservation et la mise en valeur de leur patrimoine.

Jean Jacques Boussaingault
Président du Parc

La méthode

La démarche choisie pour réaliser cet inventaire du patrimoine bâti a été imaginée en concertation avec les Conseils Départementaux de Seine-et-Marne et de l'Essonne ainsi qu'avec le Service Régional de l'inventaire d'Ile-de-France.

Pour cet inventaire, nous avons choisi de nous intéresser au patrimoine bâti qu'il soit public ou privé, civil ou religieux, discret ou connu de l'époque médiévale aux années 1950.

La méthodologie de travail se décline en trois phases :

- Phase de préparation du terrain
- Phase de terrain
- Phase de recherche archivistique et de restitution

Connaître la Commune faisant l'objet de l'inventaire du patrimoine est primordial pour débiter l'étude. Il s'agit, en effet, de s'intéresser à son histoire, à son évolution, aux personnages qui l'ont traversée, aux activités qui y étaient pratiquées, etc. Pour nous aider dans cette démarche, nous nous sommes appuyés sur les élus, les habitants et les associations. Nous nous sommes également intéressés aux atlas communaux et aux chartes paysagère, qui offrent une vue d'ensemble sur la Commune, son patrimoine, son paysage, ses activités... Pour compléter ces connaissances nous avons consulté la documentation disponible en mairie : cadastre napoléonien, bulletins municipaux, travaux réalisés par des érudits ou des associations, etc.

Lors de la phase de terrain, nous avons décrit chacun des éléments architecturaux correspondant à la période définie, et portant un intérêt patrimonial. Cet intérêt peut être jugé selon plusieurs critères : **historique**, si le bâti est « antecadastre », c'est-à-dire qu'il figure sur le cadastre napoléonien, et a donc été construit avant les années 1820 ; **architectural**, si l'implantation du bâti, son élévation, sa mise en œuvre sont intéressantes ou si elles ont été conservées en l'état ; **pittoresque**, si l'ensemble architectural comporte un charme particulier ; **ethnologique**, si l'histoire du bâtiment se rapporte à une activité singulière ou s'il est un élément important de la mémoire de la Commune. Un bâtiment ancien peut être écarté de l'inventaire, si celui-ci a subi trop de transformations, et que son aspect originel ne se retrouve plus dans son état actuel. Cette description du bâti est accompagnée par la prise de photographies.

Pour compléter ce travail de terrain, des recherches aux archives départementales sont menées. Les résultats de ces recherches sont très aléatoires dans la mesure où ils dépendent de l'existence de sources archivistiques fiables. L'un des objectifs de ces recherches est d'essayer de déterminer la date ou au minimum la période de construction des édifices inventoriés, ainsi que de connaître les noms des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvres. Dans la mesure où nous rencontrons essentiellement un patrimoine bâti rural, il est particulièrement difficile de trouver ce type de renseignement. Il est à noter que dans la plupart des cas, les informations liées à la datation ne fournissent que des indications sur une période (un siècle, par exemple). Une synthèse communale est ensuite rédigée. Son objectif est de faire partager au plus grand nombre les connaissances acquises au cours de l'inventaire.

Le paysage

Située au nord du Parc naturel régional du Gâtinais français, à l'ouest de la forêt domaniale de Fontainebleau, en Seine-et-Marne, la Commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole présente les traces caractéristiques des paysages de la vallée de l'Ecole.

« Le village, situé sur un coteau, domine à l'est l'Ecole, petite rivière qui coule en serpentant au fond d'une charmante vallée ornée de chaque côté de bosquets et de prairies qui en été charment la vue et fournissent d'agréables promenades. » C'est ainsi qu'en 1887 l'instituteur Antoine Chasselon décrit dans sa monographie l'environnement de Saint-Sauveur-sur-Ecole. Aujourd'hui encore, cette description convient parfaitement.

A Saint-Sauveur-sur-Ecole on remarque plusieurs paysages contrastés :

- Les plateaux : la moitié du territoire communal est constituée par un plateau traversé du nord au sud par la rivière Ecole et partiellement d'ouest en est par le ru des Fontaines. La présence de ces deux vallées en position centrale du territoire communal a morcelé l'ensemble, créant plusieurs plateaux. Leur altitude oscille entre 75 et 80 mètres. Le point culminant se trouve au nord-est de la commune, en limite d'Orgenoy (84 mètres). Les plateaux sont le siège de grandes cultures et présentent un boisement appelé « le Bois des Fontaines » à l'ouest, vers l'autoroute A6.

On y retrouve les caractéristiques des champs cultivés et à grande échelle : horizons dégagés, cultures à perte de vue, silhouette des villages et des fermes bien découpées...

A mesure que l'on descend dans la vallée, l'échelle du paysage change les boisements deviennent de plus en plus morcelés et la vision se décompose en séquences de paysages ouverts et fermés beaucoup plus courtes.

- La vallée de l'Ecole comprend la rivière elle-même, le ru des Fontaines ainsi que le rebord de plateau ou coteau. L'Ecole s'écoule du sud vers le nord pour rejoindre en contrebas la Seine. Son parcours est peu sinueux et s'effectue à une altitude régulière de 50 mètres environ. Cette vallée forme un secteur de richesse écologique et paysagère. La vallée est extrêmement étroite et totalement boisée. Le verrou d'étranglement se situe au Moulin de la Fosse, point d'articulation entre les deux parties du village de Saint-Sauveur-sur-Ecole, qui remontent de part et d'autre sur les coteaux. On retrouve donc l'ambiance boisée et sauvage de fraîcheur humide qu'on a en amont de la rivière Ecole.

- Les coteaux : les versants de la vallée de l'Ecole sont assez pentus à l'ouest et de profil plus adouci à l'est. Ils sont presque tous boisés, hormis la hauteur de Montgermont et le bourg de Saint-Sauveur. Les coteaux sont fortement entaillés par des vallées sèches. Ces dernières forment des « vallons jardinés » et composent une lisière paysagère sensible entre la vallée de l'Ecole et le plateau de Mondeville-Videlles. Très denses sur les coteaux abrupts, et très morcelées sur les coteaux doux, les masses boisées filtrent les vues et donnent des impressions de perceptions lointaines.

Le village de Saint-Sauveur sur Ecole se distingue par ses deux pôles bâtis d'importance équivalente, reflétant toutefois des logiques d'implantation différentes : Saint-Sauveur est accroché au coteau tandis que Brinville est établi sur le plateau.

Histoire de la commune

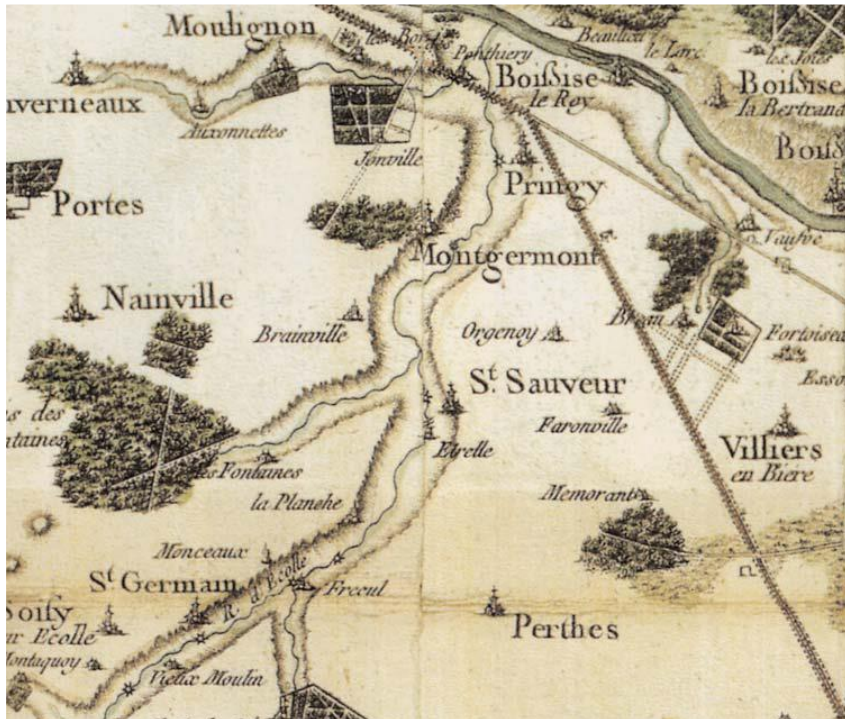
Dans les textes anciens, la commune était appelée « Sanctus Salvator super Scholam ». Parfois on retrouve aussi Sain et Sauveur-sur-ecolles ou simplement Saint-Sauveur.

Les noyaux villageois se sont implantés dans la vallée de l'Ecole, en recul du cours d'eau, à l'abri de ses débordements.

Des vestiges d'une villa gallo-romaine ont été retrouvés le long du prolongement de la rue de la Terre aux Moines en direction de Soisy-sur-Ecole.

Les premières références à la répartition de la population de la commune remontent à la période médiévale. Outre ceux du bourg, les autres pôles bâtis étaient alors Brainville, Courtil-Baudet, Etrelles, les fermes de Faronville et des Fontaines et la maison du Saule.

Le monument le plus ancien est l'église Saint-Eutrope, dont le chœur, la sacristie et la partie basse du clocher remontent au XIII^e siècle. La nef, quant à elle, date du XVII^e siècle.



Carte de Cassini, XVIII^e siècle. On y aperçoit les hameaux de Saint-Sauveur, Brainville, Les Fontaines, Etrelles et Faronville.

Source : Geoportail.com

Jusqu'à la Révolution française, la grande majorité des terres situées sur la rive droite de la rivière Ecole appartenaient aux moines de Saint-Victor de Paris. La gestion de ces terres était confiée à la ferme de Faronville, située à Boissise-le-Roi, hameau d'Orgenoy.

Avant la Révolution, Saint-Sauveur-sur-Ecole dépendait des circonscriptions ecclésiastique, administrative et judiciaire suivantes : Diocèse de Sens, Archidiaconé et Doyenné de Melun, Vocable Saint-Germain d'Auxerre, Généralité de Paris, Election de Melun, Coutume de Melun et Baillage de Melun.

Après 1790, Saint-Sauveur-sur-Ecole dépendait du canton de Perthes-en-Gâtinais, district de Melun. Ensuite, de l'an IX à 1982, Saint-Sauveur-sur-Ecole était lié au canton de Melun sud puis à partir de 1982, la commune retourne de nouveau dans le canton de Perthes-en-Gâtinais.

Les activités menées à Saint-Sauveur-sur-Ecole ont également beaucoup évolué au fil de son histoire. La cour du Pressoir à Brinville révèle le passé viticole de la Commune et rappelle que la cour était réservée à la vinification des raisins vendangés sur les coteaux de la vallée de l'Ecole. C'est probablement durant le XIV^e siècle que l'Ecole fut canalisée pour alimenter les moulins. Celui de la Fosse et celui d'Etelles participaient à l'économie agraire et étaient destinés à la mouture des céréales, et plus spécialement du blé. Mais cette activité de meunerie cessa au début du XX^e siècle avec la fermeture du moulin de la Fosse.

Le hameau d'Etelles comptait cependant d'autres activités. L'exploitation de la marne verte avait permis l'installation d'une tuilerie à l'angle de la rue de la Terre aux Moines. Cette entreprise, bien qu'ayant abandonné la fabrication au profit de la distribution, périclita à la fin du XIX^e siècle, dépassée par les techniques industrielles développées notamment à Melun.

La rivière Ecole est à l'origine de l'installation de lavoirs publics et privés. La blanchisserie occupait une place importante dans la vie communale, elle intéressait une grande part de la population féminine. Une fois par semaine, le linge était acheminé à Paris et dans les villes voisines.

A l'est de Saint-Sauveur, en direction d'Orgenoy, une partie du territoire était réservée à l'exploitation de carrières pour l'extraction de meulières. Cette exploitation était l'une des plus vastes du plateau de Bière. Ceci explique pourquoi nous retrouvons en grande partie la pierre meulière dans le bâti ancien. La main-d'œuvre venait de Saint-Sauveur et d'Orgenoy et le transport des roches était assuré par une petite voie ferrée (disparue en 1950) puis, par la suite, par des péniches.

L'implantation du bâti ancien à Saint-Sauveur-sur-Ecole



A Saint-Sauveur-sur-Ecole, le bâti ancien est implanté sur deux secteurs :

■ Brinville et Le Courtil-Baudet



Dans le hameau de Brinville, le bâti ancien s'implante à des croisements. Il s'est ensuite étiré le long des voies de communication.

■ Saint-Sauveur et Etreilles

A Saint-Sauveur, le bâti ancien s'est implanté autour de l'église et du croisement de deux voies, la rue de la Terre aux Moines et la rue de l'église. A Etreilles, il s'est développé le long d'une voie parallèle à la rivière Ecole. Les maisons sont orientées de façon perpendiculaire à la rivière.



Le patrimoine de Saint-Sauveur-sur-Ecole

■ Le patrimoine bâti public et administratif

◆ La Mairie école

La commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole dispose d'une école depuis le XVII^e siècle. L'actuel édifice est utilisé comme école dès 1850. Il comprenait alors une salle de classe, une cour, un jardin, un logement de trois pièces pour l'instituteur et la Mairie. Cette Mairie école est implantée à égale distance entre Saint-Sauveur et Brinville. Sans doute dans le but de créer un centre au village et de relier les deux lieux de vie de la Commune.



Vue de la mairie école en 1896/1897 (photo famille Noirot)



Vue de la mairie école dans les années 1920



Vue de l'école en 2014

Ces illustrations représentant la mairie école à différentes époques sont particulièrement intéressantes car elles révèlent l'évolution de ce bâtiment entre la fin du XIX^e siècle et le XXI^e siècle.

Dans les années 1920 un appentis et un étage ont été ajoutés. Depuis, le bâtiment a peu évolué. On note néanmoins la disparition des souches de cheminée.



Aujourd'hui ce bâtiment est exclusivement dédié à l'enseignement. Sa façade principale est ordonnancée avec un enduit couvrant. Les élévations secondaires sont composées d'un appareil mixte formé essentiellement de meulière et de grès avec un enduit à pierre vue à la chaux. On note la présence de chaînage d'angle, de corniches et de bandeaux.

■ Le patrimoine religieux

◆ Eglise Saint-Eutrope

Situé au cœur du hameau de Saint-Sauveur, l'église Saint-Eutrope est le bâtiment le plus ancien de la Commune. La construction de son chœur remonte au XIII^e siècle et sa nef, a été édifiée au milieu XVII^e siècle.

L'église est dédiée à Saint-Eutrope, personnage symbole de l'évangélisation de la Saintonge, ancienne province française située dans la région de Saintes dans le département de Charente-Maritime. Bien que ce personnage reste obscur, son nom est étroitement lié à la période de la christianisation, ce qui explique la vénération dont il était l'objet dans bien des régions au moyen-âge.

L'église est longue de 26 mètres et large d'un peu plus 8 mètres.

Elle se présente sous une forme rectangulaire avec au nord-est une sacristie et un clocher. Les toits sont recouverts de petites tuiles plates brunes. Le gros œuvre des murs est en pierre de meulière. Les chaînages, les piliers et les contreforts sont quant à eux en grès. Lors des travaux de restauration effectués à l'extérieur de l'église au milieu du XIX^e siècle un mortier au ciment gris a été posé sur la partie haute du clocher tandis que les murs de la nef et du chœur présentent un appareillage de petits moellons rejointoyés en creux, également au mortier au ciment.

Les imposants contreforts servent notamment à épauler les murs du chœur : trois pour le mur sud, deux pour le chevet. On note la présence d'un contrefort à l'est servant de mur à la sacristie.

L'église est orientée est-ouest. Le chevet à l'est est plat et percé par trois hautes fenêtres. La sacristie à gauche du chœur est voutée en ogive, mais n'a qu'une seule travée.

Le pignon ouest dispose de deux ouvertures : en partie haute un œil de bœuf et en partie basse un porche par lequel s'effectue l'entrée, il s'agit d'une ouverture en plein cintre fermée par une porte à deux battants en chêne.

Le mur sud du chœur est percé de deux fenêtres tandis que le mur sud de la nef ne dispose que d'une seule fenêtre. Le mur nord de la nef est percé de deux ouvertures.

Le clocher atteint 25 mètres de haut et il est couvert en bâtière. En 1845, deux cloches ont été posées : Rose (200 kg) et Marie-Louise (400 kg). Elles en remplacent deux autres installées en 1778. L'une avait été réquisitionnée en 1793 pour en fondre le bronze. La seconde fut utilisée pour confectionner Rose et Marie-Louise.

Dans le cadre de son programme de restauration du patrimoine immobilier, le Parc naturel régional du Gâtinais français a apporté en 2007 son soutien financier notamment pour la réfection de la rive située sur la façade sud-ouest de l'église Saint-Eutrope.



Intérêts patrimoniaux de l'église :

- bâtiment le plus ancien attesté de la Commune,
- située au centre du village, l'église marque le paysage ; elle est un repère physique pour les habitants,
- témoigne du savoir-faire de ses bâtisseurs,
- expression d'une piété individuelle ou d'une ferveur collective de la foi catholique majoritaire parmi les populations dans le passé,
- pour beaucoup d'habitants elle rythme toujours la vie collective et individuelle, continuité de la fonction originelle.

♦ Le cimetière

La petite place qui se trouve devant l'église est un ancien cimetière. Les sources ne nous permettent pas de déterminer à quel moment ce cimetière a été déplacé. Il semble néanmoins que dès 1791 cet emplacement ait déjà été abandonné. La Commune aurait connu quatre emplacements de cimetière différents. Le cimetière actuel a été installé en 1890.



Situé sur un plan allongé, il est enceint de murs. Il s'organise de part et d'autre d'une allée centrale. Les murs sont en pierre de meulière avec enduit à pierre vue à la chaux et chaperon en tuiles plates avec faitière demi-ronde. On remarque la présence d'un portail encadré par deux piliers en briques.

A noter la présence dans ce cimetière de la tombe de Charles-Louis de Mauroy, compagnon de La Fayette dans la guerre d'Indépendance américaine (1734-1813). Cette tombe se situe à l'emplacement B17.

Dans le cadre de son programme de restauration du patrimoine immobilier, le Parc naturel régional du Gâtinais français a apporté en 2011, puis en 2012, son soutien financier à la restauration du mur du cimetière. Lors de la réalisation de ces travaux, des cavités ont été créées dans le mur pour permettre aux oiseaux d'y faire leur nid. Dans ces cavités on peut retrouver les passereaux cavernicoles c'est-à-dire les mésanges charbonnières, bleues ou encore les moineaux, mais aussi les rougequeues à front blanc.

Intérêts patrimoniaux du cimetière :

- lieu de mémoire et de recueillement,
- linéaire de mur composé de meulières avec chaperon en tuiles plates.

♦ Croix

La croix est le symbole chrétien par excellence. Sur le territoire de la Commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole, trois types de croix ont été identifiés.

- Croix de mission

Cette croix est située à l'intersection de trois chemins devant l'école entre Brinville et Saint-Sauveur.



Son socle est en grès et la croix en bois.

Selon l'inscription que nous pouvons lire, elle aurait été mise en place en 1943 à l'occasion d'une campagne de prêche appelée « mission ». Les missions visaient à entretenir et stimuler la foi des populations alors que la société se laïcisait. Elles se terminaient parfois par l'installation d'une croix.

- Croix de carrefour ou de chemin

Deux croix de carrefour ont été identifiées sur la Commune.



La première est située entre la rue du Bois Rouge et la rue du Courtil Baudet. Elle est en fer forgé tandis, que son socle est en grès. La deuxième se situe rue du chemin de vert. Sur son socle, on peut lire « Don de Madame Guichard 1944 »

Ces croix servaient originellement de points de repère et invitaient le passant à invoquer la protection divine. Elles pouvaient marquer les limites de propriété d'une communauté religieuse. Elles appellent également à la prière. Dans les années 1940, ces croix étaient plutôt un signe de piété de la part de celui qui la faisait poser.

Les croix de carrefour qui se sont multipliées au XIX^e siècle, étaient avant tout destinées à marquer les limites d'une paroisse et de ses différents hameaux, ainsi qu'à rappeler au peuple l'importance de la religion.

Les croyants devaient se signer en passant devant elles et ils pouvaient y trouver protection, ou encore y apporter des offrandes. Ces croix pouvaient servir de stations lors des processions.

- Croix de cimetière

Cette croix se situe dans l'enclos du cimetière. Elle est en fer forgé. Pour la religion chrétienne le rôle de la croix est essentiel pour les morts. Elle est un signe d'espérance et de résurrection.

Intérêts patrimoniaux des croix :

- Repère visuel pour les voyageurs,
- Symbolise la forte pratique religieuse passée du village.



■ Le patrimoine agricole

Comme dans beaucoup de villages, l'agriculture était l'activité principale de la Commune. Dans sa monographie, rédigée en 1887, l'instituteur Antoine Chasselon remarque qu'à Saint-Sauveur-sur-Ecole « *le sol argileux est assez fertile et produit du blé, du seigle, de l'avoine, des prairies artificielles, des prairies naturelles en petites quantités des pommes de terres, des betteraves et des légumes. Il y a quelques vignes et beaucoup de pommiers poiriers et cerisiers. Il y a des pépinières sur le bord de la rivières* ».

Aujourd'hui les fermes ont quasiment toutes disparu. Seules deux restent bien visibles. Le patrimoine agricole, à l'exemple des fermes, est un patrimoine fragile. Les anciennes fermes sont bien souvent considérées comme inadaptées aux pratiques agricoles d'aujourd'hui. Leurs bâtiments ont souvent été divisés, reconvertis.

♦ Ferme dite « Mazure »

Cette ferme s'insère dans le cœur du bâti ancien de Brinville. Les bâtiments sont organisés autour d'une **cour centrale rectangulaire** en terre battue. Le corps de ferme en U est composé d'une maison d'habitation et de bâtiments agricoles.

Le plan de la ferme n'a que peu évolué depuis le XIX^e siècle, comme l'atteste le cadastre Napoléonien.



Vue de la ferme Mazure au
XIX^e siècle



Vue de la ferme Mazure
en 2014

Elle s'organise autour de sa cour. Comme beaucoup de fermes du XIX^e siècle, elle est peu ouverte sur l'extérieur. Cet aspect fermé est lié à la mécanisation en marche dès le XIX^e siècle et au besoin de rationaliser le travail en réunissant les bâtiments. Il répond également à des préoccupations de sécurité des bâtiments, afin de lutter contre les pillages, de limiter les dommages causés par les animaux et de se protéger des intempéries.



♦ Ferme du château Vert

Cette ferme est un ensemble massif situé à l'entrée de Brinville. De par son emprise au sol, elle marque le décor du hameau.

Tout comme la ferme précédente, elle est organisée autour d'une cour fermée. Il s'agit d'un ensemble de plusieurs bâtiments composé d'une habitation et de dépendances agricoles.

La situation volumétrique de cette ferme a peu évolué depuis le registre Napoléonien.



*Vue de la ferme du
château vert au XIX^e siècle*



Vue de la ferme du château vert en 2014

A travers les bâtiments de cet ensemble on retrouve les quatre fonctions attribuées à une ferme : loger les fermiers, abriter les animaux, stocker les récoltes et ranger le matériel.

On note la présence sur la grange principale d'une porte charretière devancée d'un porche. Cette grange a été entièrement refaite suite à un incendie.

Cet ensemble a conservé ses activités agricoles. Pour s'adapter aux nouveaux usages, il a dû subir des transformations. La ferme du château vert est caractéristique du territoire. Chacun des bâtiments a été bâti pour répondre à des fonctions précises, conférant à l'ensemble une variété de styles architecturaux.

Intérêts patrimoniaux des fermes :

- illustration du passé agricole de la commune,
- fermes caractéristiques du territoire,
- traces d'une agriculture d'élevage et de culture nécessitant une architecture fonctionnelle et raisonnée,
- ilots massifs situés au cœur de la commune, ces fermes marquent le paysage,
- fruits d'une lente évolution et transformation des modes de production, elles sont aussi les témoins de l'évolution des modes de vie.

On ne peut aborder le patrimoine agricole de la Commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole sans évoquer la présence du verger conservatoire. En 2004, le Parc naturel régional du Gâtinais

français s'est associé au service des Espaces Naturels Sensibles du Conseil général de Seine-et-Marne et à la Commune de Saint-Sauveur-sur-École pour mener un projet de plantation d'un verger conservatoire avec une classe de CM2 de l'école communale. L'objectif était de réimplanter des variétés locales, anciennes et rustiques adaptées au substrat et aux conditions climatiques. Le pommier a été retenu pour constituer ce verger conservatoire, avec par exemple la Bassard, la Faro et la Gros Locart. Dans ce verger on peut également retrouver un nichoir pour la chouette Chevêche.

■ Patrimoine artisanal

C'est probablement à partir du XI^e siècle que la rivière Ecole fut canalisée pour alimenter les moulins. Le cours naturel de la rivière a été relevé afin de permettre aux roues des moulins situés sur l'Ecole de moudre le plus de grains possible.

Il y avait deux moulins à Saint-Sauveur : celui de la Fosse et celui d'Etelles.

Tous deux participaient à l'économie agraire et étaient destinés à la mouture des céréales et plus spécialement du blé. Selon la monographie d'Antoine Chasselon, chacun des moulins fournissait 12 quintaux de farine par jour et ils approvisionnaient les boulangeries des environs.

Mais cette activité de meunerie cessa au début du XX^e siècle avec la fermeture du moulin de la Fosse. Aujourd'hui les deux moulins, sont hors d'usage.

◆ Ancien moulin d'Etelles

Belle bâtisse sur un plan allongé, composée de trois niveaux. Elévation non ordonnancée. Toiture à deux versants en tuiles plates, pignon découvert.

Meulière avec enduit à pierre vue. Chaînage d'angle en grès. En face de cette bâtisse, de l'autre côté de la rue, se trouvent les anciennes dépendances du moulin.



◆ Ancien moulin de la Fosse

Le moulin de la Fosse devait être une dépendance du château de La Fosse. Nous n'avons cependant trouvé aucune information concernant cet ancien château.

La production était écoulée vers Dammarie, Melun mais aussi Villejuif, Guignes ou Le Châtelet. Les livraisons se faisaient en voiture à cheval. Villejuif étant à 30 km de Saint-Sauveur, le voyage aller-retour devait durer deux jours.

Cet ensemble est constitué notamment d'un moulin, d'une grange et d'une maison de maître. Il s'agit d'un moulin à grains alimenté en énergie par l'eau de la rivière Ecole. Son origine remonte au moins au XIV^e siècle. Les premiers meuniers sont attestés en 1369 : Jean Brollert et Perrin Collet. Le moulin de la Fosse a fonctionné jusqu'au début du XX^e siècle, période qui correspond à l'industrialisation de la meunerie et à la forte activité des moulins de Corbeil. Le dernier meunier fut Jules Gaudron en 1908.



La roue à aubes du moulin de la Fosse était couverte d'un abri, aujourd'hui, cet abri a disparu. Un déversoir se trouve devant pour permettre à l'eau de faire fonctionner la roue. L'ensemble était protégé par une échelle permettant d'arrêter les débris.

Lorsque le moulin n'était pas en activité, une vanne de décharge permettait à l'eau de s'écouler librement vers la rivière sans actionner la roue. Ainsi, selon la période, cette vanne s'abaissait ou se levait pour contrôler le flux d'eau qui passait sous la roue. Si la vanne était fermée, l'eau n'actionnait pas la roue et passait par le déversoir.

Le moulin de la Fosse est aujourd'hui propriété communale.

Dans le cadre de son programme de restauration du patrimoine immobilier, le Parc naturel régional du Gâtinais français a apporté en 2011 puis en 2012 son soutien financier à la réfection de la façade du moulin, démontage et restauration de la roue.

La rivière Ecole fut très tôt canalisée afin notamment d'alimenter les moulins. En effet, depuis l'antiquité, les hommes aménagent les rivières afin de produire de l'énergie mais aussi de prélever et de transporter de l'eau.

Ces ouvrages induisent souvent des perturbations de la continuité écologique. Les conséquences peuvent être graves : ralentissement et homogénéisation des écoulements, envasement de la rivière, baisse de l'oxygénation vitale aux organismes aquatiques, entrave à la circulation des espèces aquatiques, altération de la qualité de l'eau, etc...

Le réaménagement du bras de contournement du moulin de la Fosse permettrait de concilier à la fois l'indispensable restauration de l'Ecole et le maintien de cet ouvrage d'intérêt patrimonial et paysager.

Intérêts patrimoniaux des moulins :

- valeur d'un point de vue architectural ethnographique et paysager,
- présence d'une roue à aubes en fonction,
- témoin d'une activité passée liée à l'agriculture
- témoin d'une science hydraulique,
- ensemble de bâtiments cohérent d'où se dégage une ambiance paisible et vivante grâce notamment à la présence de l'eau,
- ensemble permettant d'envisager une valorisation touristique.

■ Le patrimoine lié à l'eau

Autrefois, les lavoirs, les fontaines et les puits, constituaient les seuls lieux d'approvisionnement en eau, tant pour l'usage domestique (lavage, cuisine, petit arrosage) que pour les animaux d'élevage.

♦ Les lavoirs

A l'origine il y avait au moins quatre lavoirs publics à Saint-Sauveur-sur-Ecole. Seuls deux sont encore visibles.

Ces lieux d'hygiène sont apparus au XIX^e siècle. Pour favoriser leur développement, en février 1851, une loi imposa l'aménagement de lavoirs ouverts à tous, déterminant également leur emplacement par rapport aux sources ou fontaines pour ne pas polluer l'eau potable.

L'utilisation des lavoirs publics et privés a permis le développement de la blanchisserie, laquelle occupe une place importante dans la vie communale puisqu'elle intéressait une grande part de la population féminine.

Saint-Sauveur-sur-Ecole disposait d'une importante entreprise de blanchisserie au XIX^e siècle et on y envoyait du linge depuis Paris. Un roulier assurait le transport une fois par semaine. Le lavoir était aussi un lieu de vie sociale où s'échangeaient les nouvelles du pays.

- Lavoir de Saint-Sauveur

Ce lavoir est situé sur la rive gauche de l'Ecole, rue d'Etelles. Il a été construit entre 1853 et 1856.



Pour faciliter le travail des lavandières, un étendoir avait été aménagé derrière le lavoir. Ce lavoir a été utilisé jusqu'en 1958. Il a bénéficié de travaux de restauration en 1986, puis en 2004 avec l'aide du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Construit en meulière et briques à enduit à pierre vue. La toiture est à deux versants en tuiles plates.

Pour éviter toutes dégradations, ce lavoir est fermé au public. Il est néanmoins possible d'y accéder sur simple demande à la Mairie.

- Lavoir de Brinville

C'est un lavoir public alimenté par une source qui se déverse dans un ruisseau appelé « le vieux ru » qui rejoint ensuite le ruisseau des Fontaines.

Le lavoir est doté d'une situation originale, perché sur une colline, à un kilomètre de la rivière Ecole. Les lavoirs de source ont pour caractéristique d'être constitués d'un bassin muni d'une vanne permettant de recueillir l'eau. La couverture du lavoir de Brinville date de 1935.

La grille servant à protéger la source aurait été réalisée par un Compagnon du Devoir du Tour de France.



- Les lavoirs publics disparus

o A la Planche Coûtant



Cet ancien lavoir était situé le long de la rivière Ecole au lieu-dit « la Planche-Coûtant ». Il occupait les deux rives.

L'ancien pont était une arche en pierre avec d'imposants garde-corps. Ce pont a été remplacé par une dalle de béton.

o Fontaine Saint-Martin

Cet ancien lavoir était alimenté par la fontaine Saint-Martin.

Dans sa monographie de 1887, l'instituteur Antoine Chasselon explique que « *la fontaine Saint-Martin après avoir donné une eau potable excellente alimente un lavoir qui permet aux ménagères de laver leur linge en hiver lorsque l'eau de la rivière est gelée* ».

Des travaux de réparation de la fontaine ont été entrepris en 1828 puis en 1863.

Il semble que le lavoir de la fontaine Saint-Martin n'ait jamais été couvert. En raison d'un manque d'eau, son bassin a été comblé. Malheureusement, la date précise de son abandon reste inconnue.



- Les lavoirs privés

Les riverains de la rivière Ecole disposaient parfois de leur propre lavoir. Aujourd'hui, on retrouve le long de la rivière, deux anciens lavoirs privés. Abandonnés, ils servent désormais de remise.



Intérêts patrimoniaux des lavoirs :

- participent à la préservation du cadre de vie de la commune,
- attrait touristique,
- rappellent une époque révolue, du dur travail des femmes et de leur contribution à l'économie locale,
- rappellent la forte présence de l'eau sur la commune (rivière, ruisseaux, sources).

♦ Les passages des lavandières

Pour permettre aux habitantes non riveraines de la rivière Ecole d'accéder à la rivière pour laver leur linge, des passages entre deux propriétés étaient créés.

Ces couloirs étaient d'environ un mètre de large, ce qui était suffisant pour permettre aux lavandières d'accéder à la rivière avec une brouette de linges.

Sur la commune nous avons retrouvé un passage encore visible mais non accessible.



Jeune fille près de l'ancien moulin d'Etelles



Passage situé rue d'Etelles, Saint-Sauveur

♦ Une source rue de l'église

Au cœur du village, à côté de l'église, il existe une source encore bien visible mais pourtant méconnue de la plupart des habitants.

On y accède par un petit escalier en pierre.

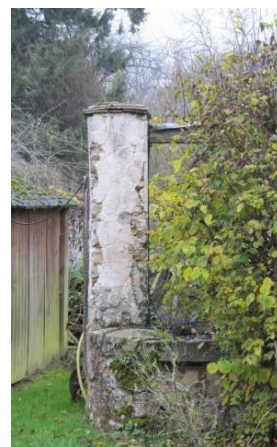


♦ Les puits

Il existe logiquement de nombreux puits sur la Commune. Ils assuraient l'approvisionnement en eau indispensable aux hommes et aux animaux. Les puits sont des biens répondant à des besoins particuliers. On les retrouve donc à proximité des habitations. Les matériaux de construction de ces puits sont ceux que l'on trouve localement.

En 1955, la municipalité de Saint-Sauveur-sur-Ecole délibère en faveur d'un projet d'adduction de l'eau potable. L'année suivante les travaux commencent. L'arrivée de l'eau courante dans les foyers sonne la fin de certains puits qui ont probablement été bouchés ou détruits.

Abandonnés et tombant en ruine, les puits furent pourtant, avec les fontaines, des édifices essentiels de la vie quotidienne des habitants. Aujourd'hui, ceux qui restent sont autant de témoins précieux de la vie d'antan.



Intérêts patrimoniaux du passage des lavandières, de la source et des puits :

- témoins de l'histoire de la Commune,
- témoins de la vie quotidienne des habitants,
- permettent d'appréhender de manière concrète l'évolution des modes de vie de la commune.

♦ Les ponts

En observant le cadastre de 1826, on remarque qu'il n'y avait pas de pont sur la rivière Ecole.

- Pont rue d'Etelles

Ce pont se situe à proximité du lavoir, rue d'Etelles. D'après l'inscription sur l'un des piliers, le pont daterait de 1896. Le pont construit à cette date devait en remplacer un autre, plus ancien et plus étroit.

Il a été remplacé au milieu des années 1980, par un pont en béton armé qui existe encore.

- Pont rue des Grillons

D'après l'inscription sur une plaque située sur le pont, il daterait de 1829.

Il avait plusieurs usages : il servait à la fois à la sortie des eaux du moulin d'Etrelles, au passage des eaux du canal de dérivation dudit moulin et il permettait aux animaux d'accéder à la rivière pour boire.



■ Patrimoine domestique

◆ Les maisons rurales

Façade

La fonction d'habitation de ces maisons donne sur la rue. A l'arrière on trouve souvent une annexe. Ces maisons disposent d'un arrangement fonctionnel. La composition de la façade est caractérisée par la prédominance des pleins par rapport aux ouvertures, par l'absence de symétrie et par la superposition de certaines ouvertures, simplement pour alléger la charge sur les linteaux. Les percements sont simples, souvent irréguliers et de petite taille.



La disposition des ouvertures de la maison rurale et leurs dimensions présentent une certaine diversité qui répond essentiellement à des exigences fonctionnelles.

Toiture

La plupart de maisons rurales rencontrées à Saint-Sauveur-sur-Ecole disposent d'une toiture à deux versants en petites tuiles plates ou en tuiles mécaniques.

Le toit donne à la maison son caractère définitif et occupe une place éminente dans le paysage. Il ne déborde jamais sur le pignon.



Volume

Les maisons rurales que l'on trouve à Saint-Sauveur-sur-Ecole ne disposent très souvent que d'un seul niveau surmonté d'un comble. Les pignons sont généralement plus hauts que larges.

Au fil des années, la hauteur et la largeur des maisons restent quasiment identiques. La longueur quant à elle varie en fonction des besoins et de l'implantation sur le terrain. En effet, le volume de base de la maison rurale peut s'agrandir en fonction des besoins, par l'ajout d'une travée supplémentaire.

Dans ce cas, les volumes annexes accolés à la maison sont généralement plus bas.

Matériaux et décor

Ces maisons ont été construites par des paysans pour des paysans, avec des matériaux locaux. Les matériaux utilisés viennent donc des ressources locales.

A Saint-Sauveur-sur-Ecole, la meulière est prédominante, le grès n'est utilisé qu'aux endroits sensibles de la construction : soubassements, chaînages d'angles, encadrements d'ouvertures. Les enduits ont la couleur du sable et de la chaux, parfois accentuée par du sablon de teinte soutenue. Les teintes vont du gris beige à l'ocre jaune.

La couleur chaude et soutenue de l'enduit est dans la même tonalité que celle du toit.

Ces maisons sont enduites à la chaux à pierres vues. Le jointoiement, souvent altéré, donne parfois l'impression de pierres posées à sec.

Intérêts patrimoniaux des maisons rurales :

- témoins d'une mémoire collective portée par une famille,
- reflets des techniques de construction passées,
- usages des matériaux locaux : meulière, grès, chaux, argile,
- bonne intégration paysagère,
- illustrations des usages et des modes de vie et des valeurs de ceux qui ont construit et habité ces maisons.

♦ Pavillons

Les premiers pavillons se développent à l'extrême fin du 19^e siècle, époque pendant laquelle de nouveaux habitants arrivent dans les campagnes. Les villages s'étendent.

A Saint-Sauveur-sur-Ecole, on retrouve quelques exemples de pavillons caractéristiques du territoire.



On remarque sur ces pavillons, que les ouvertures se situent sur les murs pignons. Ces pignons donnent sur la rue afin de répondre à la contrainte de l'étroitesse des parcelles.

Les matériaux utilisés pour la construction des pavillons sont la meulière et la brique industrielle. La toiture en tuiles plates est à deux pentes en saillie de rive (prolongement de la toiture au-delà de l'aplomb du pignon).

On note également la présence d'un jardin d'agrément devant et un second jardin à l'arrière.

Intérêts patrimoniaux des pavillons :

- caractéristiques d'une architecture de la fin du XIX^e et du début du XX^e présente sur une partie du territoire,
- illustration des évolutions de la commune : nouvelle population, nouveaux modes de vie, nouvelles activités,
- la palette de matériaux s'enrichit, les marquises accompagnent la porte d'entrée.

♦ Maisons de style classique

La plupart de ces maisons ont été édifiées à la fin du XVIII^e siècle et suivent la mode nationale.

Façade :

Les ouvertures situées sur les façades de ces maisons sont organisées en travée et réparties de manière symétrique. La régularité de la façade se veut avant tout esthétique.

Les demeures bourgeoises se démarquent des constructions rurales par une grande recherche esthétique.

Toiture

Les toitures de ces demeures sont simples et symétriques. Elles sont à deux ou à quatre pans.

On retrouve quelques exemples de demeures ayant une toiture à croupe brisée, c'est-à-dire à deux pentes différentes sur le même versant séparées par une arête saillante. Ces exemples restent néanmoins marginaux sur la Commune.



Elles sont le plus souvent en tuiles plates. On note néanmoins la présence d'ardoises sur certaines maisons.

Les souches de cheminée que l'on retrouve sur les toitures des demeures bourgeoises sont massives et placées généralement en pied de toit, en particulier ceux qui sont à quatre pans. Elles sont réalisées en petites briques pleines et se distinguent par la présence d'un couronnement et d'un cordon intermédiaire en saillie qui apportent une touche décorative.

Volume

Sur un plan carré ou rectangulaire, les demeures bourgeoises qu'on rencontre à Saint-Sauveur-sur-Ecole s'organisent autour d'un ou deux étages. L'orientation dominante est donc verticale et non plus horizontale comme pour les maisons rurales.

L'accès à ces demeures se fait au centre de la façade principale. Elles sont implantées le plus souvent au centre d'un terrain de grande dimension, elles exposent ainsi le statut social de leur propriétaire.

Matériaux et décors

Les murs de façade des maisons d'inspiration bourgeoise de Saint-Sauveur-sur-Ecole sont enduits au mortier de plâtre ou plâtre et chaux. Les murs pignons peuvent être en moellons jointoyés à la chaux. Les pierres de construction (la meulière, les grès et calcaires) disparaissent sous l'enduit au plâtre.

Ces enduits au plâtre correspondent essentiellement à l'expression d'un style classique (XIX^e).

Les façades comportent des ornements souvent très ouvragés : corniches, bandeaux, pilastres moulures.

◆ Maisons en rocaillage

Nous l'avons déjà évoqué, la pierre de meulière est très utilisée à Saint-Sauveur-sur-Ecole. A l'exemple des maisons rurales et des fermes, on note la présence de meulière dans certaines demeures bourgeoises ou maisons de bourg.

Dans ces demeures, la meulière peut être mise en valeur par le traitement des encadrements, des chaînages d'angle et des bandeaux. En jouant avec les contrastes, ces éléments dans un ton clair créent un subtil dialogue avec la façade.



Les maisons en rocaillage sont composées d'un moellon de meulière dans une tonalité brun orangé avec un enduit au sable et à la chaux. Le traitement de la façade en rocaillage apporte un "raffinement" supplémentaire à la meulière.



On distingue plusieurs types de rocaillages, qui vont du simple remplissage des joints avec des éclats de meulière, au garnissage complet de la surface de construction avec des éclats de meulière, des fragments de pierres dures, du mâchefer. Il est parfois appliqué sur les soubassements de maisons enduites.

◆ Maison de maître de Brinville

Nous n'avons malheureusement pas pu avoir accès à cette propriété. Les informations que nous avons recueillies s'appuient donc, d'une part, sur l'étude documentaire et historique réalisée en 1988 par Jean-Pierre Jouve, architecte en chef des Monuments Historiques, et par Charles Kachelman, architecte et, d'autre part, sur l'opuscule de l'abbé Bichain dédié à la Chapelle de Brinville.



Cette maison de maître a été construite par le couple François René Gournet, avocat à la cour de cassation et Marie-Catherine Pavy des Fontaines à la fin du XVIII^e siècle.

En 1830, Marie-Catherine Pavy des Fontaines fit construire une chapelle pour elle et les habitants de Brinville. Cette édification devait, d'une part, permettre de remplacer la chapelle du château des Fontaines et tombait en ruine à cette époque et, d'autre part, répondre aux difficultés rencontrées par les habitants de Brinville pour se rendre à l'église de Saint-Sauveur. La chapelle est dédiée au Christ-Roi et à Sainte-Philomène.

Dans la brochure publiée en 1928, l'abbé Bichain, curé de Saint-Sauveur, décrit la première chapelle comme étant « *un local voûté, attenant aux communs de la propriété, ayant 6m40 de longueur sur 5 m de largeur et 3m10 de hauteur* ».

Après le décès de Marie-Catherine Pavy des Fontaines en 1843, la maison de maître est léguée à la famille Pinsonnière. A cette date la maison est décrite comme « *une maison bourgeoise située au lieu-dit de Brinville, composée d'un principal bâtiment, cour, basse-cour, bâtiment indépendant, pressoir, grand jardin clos, le tout d'une contenance de un 1 hectare et 69 ares* »

Elle lègue la chapelle à la Commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole. La municipalité accepte ce legs en 1844. Le 20 décembre 1846, la chapelle est classée « chapelle de secours ».

Le mystère reste entier sur la date et les raisons qui expliquent que cette chapelle propriété de la Commune depuis 1844 soit revenue dans le domaine privé.

En 1927, la famille Pinsonnière vend la maison de maître à madame Albin. En 1928, des travaux sont entamés dans la Chapelle. Monsieur Charles Kurer, philanthrope, offre des vitraux à la Chapelle de Brinville.

En 1938, Marcel Arland, académicien français, devint propriétaire de la maison de maître.

Celle-ci s'organise autour de six travées, quatre niveaux avec comble. Elle dispose d'encadrements, de moulures, de corniches. La toiture est en croupe avec tuiles plates. L'absence de visibilité ne permet malheureusement pas de décrire avec plus précision cette demeure.



◆Demeure de Saint-Sauveur

En comparant le cadastre de 1826 avec le cadastre actuel, on remarque que de nombreux bâtiments ont disparu. Les traces des anciens bâtiments sont assez peu lisibles aujourd'hui. L'actuelle demeure a probablement été construite dans les années 1860.

L'observation des cartes postales nous permet de noter la présence d'une tourelle sur l'angle sud de la façade nord.



Elle a été démolie vers la fin des années 1950.

Aujourd'hui la demeure est composée de trois niveaux et elle est organisée autour de cinq travées.

La toiture en ardoises est en croupe brisée. L'enduit est couvrant. On observe la présence d'une corniche et d'encadrements de baies.

Intérêts patrimoniaux de la demeure :

- se différencie des maisons rurales traditionnelles présentes en grand nombre sur la commune notamment par la volumétrie, les pentes de toit, la symétrie des façades, le choix de matériaux,
- apporte une variété de styles architecturaux à la commune,
- richesse des détails architecturaux (rocaillage, modénatures...).

Pour apporter une aide aux particuliers et aux élus qui souhaitent mener des travaux sur un bâti, le Parc du Gâtinais français a mené une étude sur la coloration du bâti du territoire. Cette étude offre des conseils pour la réalisation ou la réfection des façades, sur la base de relevés des éléments architecturaux remarquables, de palettes de couleurs. Cette étude est disponible sur simple demande au Parc du Gâtinais.

◆ Patrimoine disparu : château des Fontaines

En 1985 Pierre Noirot a rédigé une note documentée sur cet ancien château en s'appuyant sur les vestiges retrouvés sur place et sur des documents d'archives.

La section « histoire locale » de l'Animation a, en effet, retrouvé des vestiges dont notamment :

- une tranchée, emplacement possible d'un corps de bâtiment,
- des restes de maçonnerie en meulière et grès,
- une portion de voûte,
- une auge en grès.



*Vue d'une portion de voûte
Photo prise en 1985 par la section histoire
de l'association Animation*

Les indications sur la localisation de cet ancien château données par l'association, n'ont pas permis à nos recherches, menées en 2014, de retrouver les vestiges de cet ancien château.

Nous ne reviendrons donc pas sur l'étude réalisée par Pierre Noirot, qui est consultable aux archives départementales (cote : 100J52) dans la mesure où nous nous intéressons dans cette synthèse uniquement au patrimoine encore visible.

■ Ensembles constitués

◆ Les murs de clôture

Nous les retrouvons un peu partout à Saint-Sauveur-sur-Ecole.

Les murs s'intègrent harmonieusement dans le paysage de la commune. Ils permettent de délimiter la propriété privée de l'espace public, d'éviter les dommages causés par les animaux et de se protéger du vent. La présence des murs permet également de préserver l'intimité des habitations.



Le mur de clôture a un rôle important dans l'architecture même du bâti. Il pouvait être un point de départ permettant d'envisager l'évolution de l'habitat. Il forme en quelque sorte la trame de l'évolution de l'ensemble bâti, c'est à partir de ce mur que tout pouvait être imaginé puis construit. Les bâtiments s'ajoutaient les uns à côté des autres en s'appuyant sur le mur de clôture.

Intérêts patrimoniaux des murs de clôture:

- la présence des murs de clôture est l'une des caractéristiques du patrimoine du Gâtinais,
- donne une ambiance minérale à la commune,
- crée un cône de vue,
- marque le paysage de la Commune.

◆ Les fronts de rue

Traditionnellement, l'implantation de l'habitat rural s'effectuait en limite de parcelle, bien souvent dans l'alignement de la rue. Ainsi dans les rues de Saint-Sauveur-sur-Ecole, on note une alternance de façades, de murs pignons et de hauts murs délimitant les parcelles. Cette alternance de murs et de façades crée un rythme de pleins et de vides. Lorsque l'on observe une rue, le regard est littéralement cadré par ses hauts murs et par l'alternance de pleins et de vides. Ceci forme des fronts de bâti. Ces fronts de rue se caractérisent par leur aspect très minéral.



Les rues d'Etelles, du Courtil Baudet et de la Terre aux Moines illustrent parfaitement les caractéristiques des fronts de rue.

Intérêts patrimoniaux des fronts de rue :

- créent un cône de vue,
- marquent le paysage de la commune,
- témoignent de l'organisation ancienne des voies.

◆ Les places publiques

Les espaces publics de Saint-Sauveur-sur-Ecole correspondent à la typologie traditionnelle du mail. Ce sont des espaces libres, de formes géométriques simples, délimités par les murs de clôture des propriétés voisines ou par quelques façades de bâtiments alignés en limite de propriété. Ils sont bordés par des tilleuls taillés.

La sobriété du sol (pelouse uniforme ou surface sablée stabilisée) permet à chacun des espaces d'offrir un support à de multiples usages (stationnement, rassemblement, foire, pétanque...).



Intérêts patrimoniaux des places publiques :

- espaces de convivialité,
- espaces naturels situés au cœur du village.

◆ Cour commune

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, l'espace dédié à l'habitat était réduit au minimum afin de dédier un plus grand nombre de terres à la culture. Les terres produisaient alors peu.

Ceci contribue à expliquer, d'une part, pourquoi nous retrouvons dans les villages des maisons



implantées sur de petites parcelles et, d'autre part, pourquoi ces maisons pouvaient s'organiser autour d'une cour commune.

Une cour commune a été identifiée dans le hameau de Brinville. Celle-ci se nomme « cour du pressoir ». Ce nom renvoie au passé viticole de la commune.

L'hiver 1879, les maladies, le mildiou en tête, l'inclémence des printemps, la possibilité de se tourner vers d'autres spéculations agricoles, contribuent à marginaliser le vignoble. Les vignes reculent sans cesse devant les cultures maraîchères et fruitières. La crise du phylloxéra qui atteint le vignoble francilien dans les années 1880/1890 détruit les vignes. Les vignobles ne seront qu'en partie reconstitués. Le raisin produit par les plantations donnait un vin acre et acide ou très alcoolisé au goût de résine et à l'amertume prononcée.

La culture de la vigne sur la commune resta importante jusqu'à dans les années 1890. En effet, la surface dédiée aux vignes à Saint-Sauveur-sur-Ecole est passée de 163 hectares en 1780 à 15 hectares en 1900. Aujourd'hui la vigne n'est plus cultivée.

Sous l'Ancien Régime, on retrouvait dans certains villages de multiples installations destinées à la vinification des raisins. Un pressoir pour le vin devait être installé dans cette cour.

Intérêts patrimoniaux des cours communes:

- témoignages d'une activité agricole aujourd'hui disparue,
- témoignages d'une organisation spécifique d'un espace commun, partagé par les habitants des logements qui la composent.

■ Mais aussi

◆ Borne de limite

Il s'agit d'une ancienne borne du génie rural datant de 1952.

Cette borne est actuellement située à l'angle de la rue de la Terre aux Moines et de la rue des Dîmes aux Chèvres. Elle était à l'origine située dix mètres avant en direction du centre du

village, au niveau de l'actuel arrêt de bus. Son déplacement a été effectué au moment de l'installation de cet arrêt.

♦ Plaques directionnelles

Ces plaques en fonte sont situées à l'intersection de la rue d'Etelles et de la Terre aux Moines. Elles sont placées à environ trois mètres du sol sur une maison qui était l'ancienne « maison Sylvain ».

En 1835, le directeur général des Mines et des Ponts et Chaussées, demande à tous les préfets d'envisager la généralisation de la signalisation des entrées de village. Il définit les dimensions des plaques et demande que les lettres soient inscrites en blanc sur fond bleu. A partir du milieu du XIX^e siècle, on voit apparaître ces plaques dans toute la France.

Y sont inscrites les noms du département et de la Commune, la classification de la route et les noms des villages que le voyageur rencontrera en poursuivant son chemin ainsi que les distances précises à parcourir.

♦ Cadran solaire

Ce cadran solaire se trouve sur le mur pignon d'une maison située au 23 rue d'Etelles. Un cadran solaire est un dispositif donnant l'heure à partir de la position du soleil. Connu depuis des millénaires, il s'est répandu à partir de la Renaissance jusqu'au XIX^e siècle avant d'être progressivement abandonné pour l'horlogerie.



Cadran solaire



Borne de limite



Plaque directionnelle

Conclusion

Saint-Sauveur-sur-Ecole s'est développé et a beaucoup évolué depuis le Moyen-Âge. Le bâti ancien, présent en grand nombre et de nature diverse sur la commune, forme un patrimoine riche et qui constitue la mémoire de la commune mais qui reste fragile.

Cette étude n'a pas pour ambition d'être exhaustive. Elle a simplement pour objectif, d'une part, de révéler les caractéristiques et les spécificités du patrimoine bâti de Saint-Sauveur-sur-Ecole et, d'autre part, d'aider les habitants à prendre conscience de la richesse et de la valeur du patrimoine qu'ils côtoient chaque jour. En connaissant mieux leur patrimoine, ils pourront mieux le préserver.

En effet, le patrimoine n'est pas uniquement constitué des édifices monumentaux, tous ces édifices ruraux font et sont la mémoire de la commune. Vecteurs de valeur sociale, ils doivent être placés dans le champ du patrimoine. Ce patrimoine rural représente un atout pour la préservation du cadre de vie et pour le maintien de l'identité de la commune.

Maintenir le charme et l'harmonie qui émanent du patrimoine rural constitue donc un véritable enjeu.

Les modes de vie ont beaucoup évolué au cours du XX^e siècle et de nombreux édifices ont perdu leur fonction originelle. C'est pourquoi, ils sont souvent négligés, abandonnés voire détruits d'autant plus qu'ils ne sont pas protégés au titre des monuments historiques.

Pour en assurer leur préservation pour les générations à venir, il est primordial que ces édifices continuent aujourd'hui de vivre et d'évoluer à travers un entretien régulier mais aussi des opérations de conservation ou de réhabilitation.

En effet, la mise en œuvre d'opérations de réhabilitation constitue un excellent moyen de conserver les bâtis anciens sans les figer dans le passé. Ces opérations doivent néanmoins être réalisées avec la plus grande attention, dans le respect du bâti. En effet, toute intervention sur un élément du patrimoine nécessite de prendre en compte notamment son volume général, ses matériaux de construction, la répartition et la forme des ouvertures mais aussi sa structure.

Bibliographie :

Ouvrages, revues, études :

- Jouve Jean-Pierre, Kachelman Charles, *Etude documentaire et historique Château de Brinville*, 1988.
- Perouse de Montclos Jean-Marie, *Méthode et vocabulaire d'architecture*, éditions du Patrimoine, Paris, 2007.
- Puiboube Daniel, *Maisons paysannes en Ile de France*, éd. Privat, Paris, 1995.
- Raulin Henri, De Billy-Christian Francine, *Ile de France Orléanais*, éd. Berger-Levrault, coll. L'architecture rurale française, Paris, 1986.
- Thiebaut Pierre, *La maison rurale en Ile-de-France, Restaurer, construire selon la tradition*, éd. Eyrolles, Paris, 2001.
- Collectif, *Le patrimoine des Communes de Seine-et-Marne*, Tomes 1 et 2, Conseil régional d'Ile de France, éd. Flohic, Paris, 2001.
- Bulletins paroissiaux de Saint-Sauveur-sur-Ecole, *Autour de mon clocher*, N°23 et N°25, 1928.
- Association Section Histoire du village de l'Animation de Saint-Sauveur-sur-Ecole, *L'église Saint-Eutrope*, 1991.
- Association Dannemois se raconte, *Au temps des moulins, la rivière l'Ecole et ses affluents*, 2011.

Archives départementales de Seine-et-Marne :

- 30 Z387 : Monographie communale par Chansselon instituteur.
- rev.871 A.D.S.M 1987 : Monument et site de Seine-et-Marne.
- AZ4229 : Chapelle de Brinville.
- OP5547 : Saint-Sauveur-sur-Ecole et Saint Siméon 1906 – 1940.
- OP1510 : Saint-Sauveur-sur-Ecole 1906 – 1940.
- AZ 2907 : Plaidoirie pour M. l'abbé Jot.
- UP 3622 : Abbé Jot curé de Saint-Sauveur-Sur-Ecole.
- 1T 48 : Instruction publique - canton de Melun sud 1831 – 1850.
- 193edt 1D1 : Délibération du conseil municipal – An II à 1858.
- 193edt 1L1 : Finance de la commune 1811 – 1887 et rapports avec l'autorité préfectorale.
- 193edt 1M1 : Bâtiments communaux.
- 193 edt 1r1 : Litige à propos rente léguée à l'instituteur.
- 193 edt 1J1 : Police locale 1839 – 1842.
- 100J52 : Note sur l'ancien château des Fontaines par Pierre Noirot 1985.
- 3331w652 : Clichés de Saint-Sauveur (sous série 28FI).
- 8AZ58 : Eglise Saint-Eutrope.
- AZ393 : Recherches sur le séjour de quelques artistes et littérateur sur Saint-Sauveur-sur-Ecole (P23).
- J212 : Copie des délibérations de la municipalité de Saint-Sauveur-sur-Ecole 1905.
- J619 : Saint-Sauveur-sur-Ecole, procès-verbal de saisie réelle et sentence d'adjudication par décret.
- J873 : Notes d'Erayon, conservateur des Antiquités.
- 3S22 : Communes Saint-Sauveur-sur-Ecole, équipement ponts et chaussées 1804 – 1863.

Saint-Sauveur-sur-Ecole s'est développé et a beaucoup évolué depuis le Moyen-Âge. Le bâti ancien, présent en grand nombre et de nature diverse sur la commune, forme un patrimoine riche et qui constitue la mémoire de la commune mais qui reste fragile.

Cette étude n'a pas pour ambition d'être exhaustive. Elle a simplement pour objectif, d'une part, de révéler les caractéristiques et les spécificités du patrimoine bâti de Saint-Sauveur-sur-Ecole, d'autre part, d'aider les habitants à prendre conscience de la richesse et de la valeur du patrimoine qu'ils côtoient chaque jour. En connaissant mieux leur patrimoine ils pourront mieux le préserver.

Comme nous ne protégeons bien que ce que nous connaissons bien, le Parc naturel régional du Gâtinais français est heureux de vous remettre cette présentation du patrimoine saint-salvatorien.



Une autre vie s'invente ici



Maison du Parc

20 boulevard du Maréchal Lyautey

91490 Milly-la-Forêt

01 67 98 73 93

info@parc-gatinais-francais.fr

www.parc-gatinais-francais.fr